

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2018

L'an deux mille dix-huit, le 28 juillet à 9 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mmes Eliane DUFFAU, DOMERC Valérie, CAUSSADE Carole, et Mrs COTONAT Cyril, GEVAERT Jean-Marie.

Absents Excusés : Mmes MARTINEZ Christine, GALLATO Nathalie et Mrs ESQUERRA Jean-Michel et PERES André.

Mme Eliane DUFFAU est élue secrétaire de séance

1) Déclassement pour déplacement chemin rural n° 20 dit de Lasquarrerotes et mise à l'enquête publique

Suite au fait qu'une partie du chemin rural n°20 dit de Lasquarrerotes est impraticable et labouré pour une autre partie, il est nécessaire de déclasser ledit chemin afin de pouvoir le déplacer et permettre à un propriétaire d'accéder à sa parcelle. Une enquête publique sera réalisée afin d'entériner ce déplacement. Le bornage a été effectué.

Le conseil, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le déclassement pour le déplacement dudit chemin et charge Mr le Maire de procéder à l'enquête publique et l'autorise à effectuer les démarches nécessaires et signer tout document relatif à ce dossier.

2) Avis sur le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRi)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les services de la Direction Départementale des Territoires du Gers (service eau et risque) ont présenté lors de la réunion du 4 juillet 2018 le dossier du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRi) qui va être mis en place sur la commune. La commune est concernée par le Lot n°2 : Bassin versant de l'Arros et du Bouès

Mr le Maire invite les membres du Conseil Municipal à consulter le dossier qui comprend :

- La carte de l'aléa hydromorphologique
- La carte des hauteurs et des vitesses moyennes d'écoulements
- La carte des aléas
- Une note communale.

Il est à noter que la commune ne présente qu'un très faible risque sur le plan habitation, aussi le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents donne un avis favorable sans remarque sur ce dossier,

3) Information lotissement

- Mr le Maire nous fait part de la nouvelle réunion qui doit réunir l'ensemble des copropriétaires pour approuver les modifications du règlement du lotissement.
- Mr le Maire nous fait part du suivi du dossier de litige avec Mr Mousquès, les haies ayant toujours été notées dans le permis d'aménager, elles seront bien sûr maintenues.
- Mr le Maire nous fait part qu'une première réunion d'attribution des logements du Toit Familial a été réalisée début juillet.

12) Questions diverses

- ✓ Congés des agents : Mr Urrutia du 01/08/2018 au 10/08/2018 inclus, Mme Hébras du 09/08/2018 au 17/08/2018 inclus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10H15.

Ont signé le registre tous les membres présents.